

DECRET N°72-72 du 4 avril 1972

portant nomination du Grand Chancelier
de l'Ordre National du Dahomey

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
 VU l'Ordonnance n° 70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte
du Conseil Présidentiel ;
 VU la Loi n° 65-29 du 14 août 1965, portant refonte des Lois
n°s 60-26 du 21 juillet 1960 et 62-14 du 26 février 1962
instituant l'Ordre National du Dahomey ;
 VU le décret n° 124/PR.SGG du 11 mars 1966, portant nomination
du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
 VU le Décret n° 143/PR.SGG du 21 mars 1966, portant assimi-
lation du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey à
un Ministre ;
 VU Le Décret n° 70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du
Gouvernement et le décret n° 71-149/CP du 4 août 1971 qui
l'a modifié ;
 Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

ARTICLE 1er. - Est nommé Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey
pour compter du 1er janvier 1972 :

Mr Marcel Salifou COULIBALY
Administrateur du Corps National en retraite
GRAND CROIX DE L'ORDRE NATIONAL

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

par le Conseil Présidentiel,

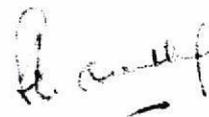
Fait à COTONOU, le 4 avril 1972



Justin AHOMADEGBE-TOMTIN



Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Ampliatiions : PCP 6 - SGG 4 - DEP 1 - CS 6 - DCCT 4 - JORD 1 -
 DGAJL 2 - IAA 1 - MCP 4 - Gde Chanc. 15 - DIR.ST.1 - INT 1 - Min. 12
 DN-CEDN 2